

Les politiques d'ouverture et désintégration du secteur industriel public en Algérie

Nacira Boukhezer-Hammiche

Université de Bejaia – Algérie

nacira_bz@yahoo.fr

ملخص

كان منتظراً من سياسة الانفتاح الاقتصادي المنتهجة منذ 1990، تزايد فعالية ومردودية المؤسسات الاقتصادية العمومية، من خلال مجابقتها مع المنافسة الخارجية وإلزامها ببدل المجهودات اللازمة حتى تكون عند مستوى مماثل، نجد بأن المؤسسات وخاصة تلك المنتمية للقطاع الصناعي والتي أنشأت خلال العشرين سنة التي تلت الاستقلال، لم يتبقى منها سوى القليل والذي يتخبط في مشاكل مالية وتسييرية عسيرة. وتسعى الورقة البحثية هذه، دراسة العلاقة بين سياسة الانفتاح وبين اندثار النسيج الصناعي في الجزائر من خلال عرض تحليلي للتطور التاريخي للصناعة العمومية الجزائرية والذي سيتم بدراسة ميدانية خصت عينة من المؤسسات الناشطة على مستوى ولاية بجاية. وتبين من خلال النتائج الأولية بأن الإصلاحات الاقتصادية المتبعة خلقت مع مرور الزمن جواً غير ملائم لتلك المؤسسات.

كلمات مفتاحية: القطاع الصناعي العمومي، الإصلاحات الاقتصادية، الانفتاح، المنافسة، الاقتصاد الجزائري.

Résumé

Au moment où l'on attendait que la politique d'ouverture de l'économie engagée au début de la décennie 1990, permette aux entreprises industrielles publiques d'être plus rentables et performantes, en les confrontant à la concurrence étrangère les obligeant à faire l'effort de se mettre à niveau, nous constatons que du parc industriel public constitué durant les vingt années suivant l'indépendance, il n'en reste qu'un nombre infime d'unités se débattant dans des difficultés financières et managériales. Ainsi, nous voulons dans ce papier, examiner le lien entre la politique d'ouverture engagée et la désintégration du secteur industriel public. Nous adoptons une étude historique et analytique des étapes d'évolution de l'industrie publique, que nous compléterons par une enquête de terrain réalisée auprès d'un échantillon d'entreprises de la wilaya de Bejaia. Les premiers résultats montrent que les réformes économiques suivies en Algérie, ont instauré un environnement institutionnel peu favorable pour ces entreprises.

Mots Clés: Secteur industriel publics, réformes économiques, ouverture, concurrence, économie algérienne.

Introduction

Depuis les travaux d'Adam Smith en 1776, les échanges commerciaux se présentent comme une opportunité maximisant la richesse de la nation qui y prend part. Cette vision a été appuyée par le constat des pays lancés tôt dans l'ouverture économique et financière (Europe, Etats Unis, Japon...) réalisant des taux de croissance des plus importants au monde, alors que nombre de ceux qui se sont longtemps protégés, demeurent souffrant de déséquilibres multidimensionnels.

En Algérie, le secteur industriel était considéré, durant deux décennies, comme moteur du développement avec les « *Industries industrialisantes* » accaparant 60 % des investissements réalisés au cours de la période, dont près de la moitié orientés au secteur des hydrocarbures, alors que le secteur agricole n'en avait que 8,8 % [Benissad, (1991)]. Le choc pétrolier de 1986, exerça une forte pression sur l'économie, après une période de déstabilisation de la position extérieure. Les exportations ont chuté de 55,5% en valeur entre 1984 et 1987¹, suivies, sous le coup de mesures d'austérité, d'une baisse de 54% des importations, et du ralentissement de toute l'économie. Les importations, étant vitales pour le secteur industriel (intrants, biens d'équipement...) et la consommation, le pays s'endette pour pouvoir les maintenir, en acceptant de se soumettre à un plan d'ajustement structurel en 1991.

En conséquence, des réformes ont été appliquées aux entreprises et l'industrie publiques sans succès. La participation de l'industrie à la richesse nationale à la fin de la décennie 1970, n'a pas dépassé 30%, et la part de ce secteur dans le total des investissements passe à 13 % en 1998 (ONS, 2000). En effet, au lieu d'améliorer la performance de ces entreprises par la concurrence engendrée par l'ouverture, nous apercevons qu'un nombre considérable de ces entreprises ont disparu du paysage national, et celles qui restent sont loin des normes de performances.

Dans ce papier, nous examinons le lien entre l'ouverture de l'économie et la désintégration du secteur public industriel en Algérie.

Nous adoptons une étude historique et analytique dans un premier point, que nous compléterons par une étude empirique à travers une enquête effectuée sur un échantillon d'entreprises publiques industrielles, au niveau de la wilaya de Bejaia.

Le papier se structure en trois points, consacrés respectivement à un rappel historique sur l'évolution de la politique d'industrialisation algérienne à la période d'avant les réformes, le processus d'ouverture de l'économie et ses effets, et la restitution des résultats de l'enquête de terrain.

1. Caractéristiques de l'économie à la période de planification

Après l'acquisition de l'indépendance politique, les autorités algériennes devaient s'attaquer à l'indépendance économique par l'établissement d'une stratégie de

développement efficace en adoptant le socialisme, notamment pour effacer les inégalités laissées par le système colonial.

1.1. Rôle central de l'Etat et choix pour l'industrialisation publique

L'Algérie a suivi un système d'industrialisation perçue comme la seule solution pour rattraper le retard technologique, améliorer le niveau de vie de la population et baisser le chômage, intégrer le système productif mondial, et réduire la facture d'importation en stabilisant les recettes tirées des produits primaires [Salvatore (2008)]. En effet, faute de capacité de concurrencer les pays développés dans la fabrication et la commercialisation des produits manufacturés et industriels, elle se lance dans le développement des exportations de produits primaires, et la mise en place d'une stratégie d'industrialisation pour la substitution aux importations².

Ce projet d'indépendance économique pour l'Algérie a été réalisé d'abord, par l'étatisation des secteurs, dits clés, de l'économie dès les premières années de l'indépendance, à l'image des secteurs, bancaire, du commerce extérieur, mines et plus tardivement en 1971, des hydrocarbures et transports³. Le deuxième volet du projet consistait à créer de grandes sociétés nationales autour de pôles de développement par filière. Ces efforts se sont traduits par l'accumulation par l'Etat d'importantes ressources lui permettant d'engager plus de projets, et de permettre une augmentation des salaires pour améliorer le niveau de vie de la population.

Suivant le triple objectif d'"industrialisation, intégration et introversion", la stratégie algérienne basée sur les « industries industrialisantes », s'inspire de l'expérience soviétique, et trouve ses premières formulations théoriques dans les travaux des économistes tels De Bernis, Marx, Feldman, et Perroux. C'est dans ce sens que le rôle de l'Etat étant renforcé et privilégié, et la stratégie de développement a été programmée en quatre plans sur la période 1967-1984⁴, où « *Le secteur des hydrocarbures tient une place de choix dans, à la fois des fonds de financement, mais aussi comme secteur bénéficiaire de ces mêmes capacités de financement* »⁵.

La part de ce secteur dans le total des investissements représente 70% durant les deux plans quinquennaux, alors que l'agriculture n'avait que 14% pendant le premier plan quadriennal et 8% au second. Globalement, sur les trois plans, le montant total des investissements était de 99,86 milliards de dinars dont 36 pour le secteur des hydrocarbures, 28460 millions pour l'industrie de base. La politique de cette période considérait certaines branches comme stratégiques (sidérurgie, métallurgie, électricité, hydrocarbures...) accaparant les trois quarts du total.

1.2. Les premières difficultés de l'économie et tentatives de réformes

Les statistiques montrent que malgré les investissements massifs dont a bénéficiés l'industrie publique durant la décennie 1970, à près 97% des dépenses d'investissement, contre uniquement 3% pour le secteur privé, sa participation à la formation de la PIB s'élevait à 70 %, alors que le privé en offrait déjà 30 %.

Comme montré par le tableau 01, il y a une évolution positive de la situation du secteur privé.

Tableau 01: Evolution de la répartition entre le public et le privé dans la production industrielle brute du pays (1974-1989) en M⁶ DA courants.

Désignation	Production totale	Secteur public		Secteur privé	
		Valeur	%	valeur	%
1974	74427	40934,85	55	33492,15	45
1980	207112	138765,04	67	68346,96	33
1989	502091	230961,86	46	271129,14	54

Source : ONS. 1991

Cependant, les entreprises industrielles du public faisaient face à des difficultés liées à l'inadéquation de la ressource humaine à majorité rurale, l'absence de la liberté d'initiative, lenteur du processus décisionnel, lourdeur et précarité du système de communication, et manque d'expérience et faible capacité managériales des dirigeants. Ces faits ajoutés aux changements de l'environnement économique mondial plus ouvert, et le choc pétrolier de 1979, ont poussé les autorités de l'époque à engager une des mesures visant à améliorer la performance et la rentabilité de ces entreprises, qui s'est opérée en trois phases, portant leur restructuration organique et financière, puis leur autonomie⁶.

a. La restructuration organique des entreprises : La première résolution prise dans le cadre de la réforme, était le découpage de ces entreprises, avec la séparation des fonctions de production et de distribution, la spécialisation par famille et par activité homogène de produits, la spécialisation par filière technologique et la déconcentration régionale.

Suite à cette opération, les 70 grandes entreprises publiques, de dimensions internationales, ont laissé la place à 474 entreprises publiques de dimension nationale et régionale⁷. Sachant qu'à cette époque, au niveau international, c'est les stratégies de fusion des grandes entreprises qui commençait à s'élargir pour accroître leur compétitivité et rentabilité, la stratégie de l'Algérie allait dans le sens inverse, annulant les avantages compétitifs réalisés par d'énormes investissements et des années d'efforts, et aggravant les vulnérabilités des entreprises.

b. La restructuration financière des entreprises : La déstructuration financière des EP était principalement due à une longue période de rentabilité négative et à un endettement qui s'aggrave au fil des années, en raison de leur accès inconditionnel au financement bancaire. Ainsi, après les avoir divisées en petites unités plus gérables, il fallait aussi les assainir financièrement, en rachetant ou rééchelonnant leur dettes bancaires, et remplacer les dettes à long terme envers le Trésor, en dotations définitives, tout en les mettant en obligation de s'autofinancer en adoptant une nouvelle politique de comptabilité des coûts et de fixation des prix.⁸

c. L'autonomie des entreprises : La promulgation des lois N° 88-01, et 88-03, et 88-04 relatives, respectivement à l'orientation des entreprises publiques, aux fonds de participation de l'Etat, et au nouveau code du commerce, visait à mettre l'entreprise face à ses responsabilités de performance. Cela en considérant l'entreprise comme une personne morale de droit privé (sociétés par actions ou sociétés à responsabilité limitée), prenant la forme d'entreprise publique économique (EPE), de l'autonomie financière, et dont la gestion est assurée par les règles du droit commercial⁹.

Sur un total de 450 entreprises d'Etat, ce passage à l'autonomie, a donné naissance à 350 entreprises à la fin de 1993¹⁰, le reste était mis en liquidation. Peu de temps après, les entreprises restructurées se trouvent face à des difficultés diverses. Elles sont liées notamment au manque d'approvisionnement en raison du manque des ressources en devise, alourdissement des charges financières suite à la dévaluation du dinar et l'augmentation des taux d'intérêt des banques¹¹. A cela s'ajoutent la difficulté de gestion du sureffectif pénalisant la productivité, mais aussi un sous-encadrement nécessitant le recours systématique à l'assistance technique étrangère et à des formes d'importations de technologies souvent modernes.

Ainsi, la stratégie choisie par l'Algérie, a subi plusieurs contre-chocs qui, ont à chaque fois, ébranlé l'ensemble du modèle. L'industrie hors hydrocarbures n'a jamais beaucoup participé à la production nationale ni pour exporter, ni même pour satisfaire la demande intérieure, ce qui a conduit à une plus forte dépendance du secteur à l'Etat qui a dû recourir à l'endettement extérieur et à une restructuration organique des entreprises dès 1980, ayant décomposé le tissu industriel.

2. Analyse du processus d'ouverture de l'économie algérienne

Dès le début de 1980, l'Etat engage des réformes visant la restructuration des entreprises publiques représentant plus de 80%¹² du parc industriel du pays, et tente de s'orienter vers le marché, avec un redéploiement des divers agents économiques.

2.1. Redéploiement du rôle de l'Etat et des divers agents dans l'économie

Le rôle accordé à l'Etat dans une économie demeure décisif pour la performance des divers secteurs et les agents y activant. Ainsi, le passage à l'économie de marché implique non seulement le retrait de l'Etat de la sphère économique pour le remettre dans son rôle de régulateur et de contrôleur de l'activité, mais aussi de libéraliser et d'encourager l'initiative privée tant nationale qu'étrangère, en prévoyant une stratégie claire et basées sur les secteurs prometteurs.

Les changements ont affecté surtout le pilier du système qui est l'Etat, revoyant son rôle, ses missions, la nature de son intervention et sa relation avec les autres acteurs, selon les orientations tant prônées par les néolibéralistes issues du *Consensus de Washington*, dont les piliers sont la stabilisation, la libéralisation, et la privatisation. Cette nouvelle orientation implique le renforcement de la

concurrence, élimination des entraves à la libre circulation des marchandises et des capitaux, et libéralisation du secteur privé national et étranger.

Cela s'est matérialisé, dans un premier temps par certaines dispositions de la loi 90-10 du 14 avril 1990, relative la Monnaie et le Crédit (LMC), notamment concernant l'investissement étranger, puis par d'autres mesures plus incitatives et encourageantes, comme le code des investissements de 1993, qui laisse la possibilité à l'investisseur privé de s'établir dans n'importe quel domaine d'activité. Aussi, il consacre le principe de non-discrimination entre le privé national et étranger et opère une mise à niveau de la réglementation par rapport aux pays voisins et libéralise les mouvements de capitaux en prévoyant des garanties et avantages attractifs, et instaure le guichet unique pour faciliter les formalités administratives.

Ces mesures ont été renforcées lors de l'application du programme d'ajustement structurel en 1994, généralisant le mouvement de libéralisations obligeant ainsi, les diverses institutions à s'accommoder à l'ouverture de l'économie nationale sur l'extérieur et d'affronter la concurrence, tout en rétablissant les équilibres généraux. L'ordonnance 01-03 du 20/08/2001, relative au développement de l'investissement, renforce encore les avantages et les garanties et libéralise totalement les mouvements de capitaux avec l'étranger. L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI) voit ses prérogatives élargies. En plus du développement et du suivi des projets, elle facilite les procédures en instituant un guichet unique décentralisé à chaque wilaya, octroie les avantages et exonérations prévues par la loi, définit les actions de promotion de l'image du pays, ainsi que la gestion de la base de données des investisseurs et des fournisseurs. Ces missions seront encore facilitées et améliorées par le décret exécutif n° 06-356 du 9 octobre 2006.

Parallèlement à cela, il a été procédé à la réadaptation du code du commerce, des impôts, des douanes, la privatisation, la justice, le système bancaire etc., et cela pour garantir la réussite du processus de libéralisation et d'intégration.

2.2. Réintervention de l'Etat par l'investissement et poursuite des réformes

Renforcée par une fiscalité pétrolière très favorable, l'Algérie est passée à une phase d'approfondissement des réformes, en accentuant les options d'ouverture au partenariat international ainsi qu'aux échanges mondiaux, à partir de 2000, mais s'est aussi lancée dans un ambitieux programme de soutien à la relance économique, en 2001, sur trois ans, complété par celui de 2005-2009, puis de 2010-2014, afin de réaliser une base d'infrastructures et les conditions qui faciliteraient l'activité des différents opérateurs. Le bilan réalisé par le PSRE est le suivant.

Tableau 01 : Programme de soutien à la relance économique (2001-04)

Désignation	Montant (10 ⁹) DA
Amélioration des conditions de vie	155
Maillage infrastructurel	124
Activités productives	74
Protection du milieu	20
Ressources humaines et protection sociale	76
Infrastructures administratives	29
Total	978

Source : Site officiel de la Chefferie du gouvernement algérien, 2008, consulté le 5 avril.

Par ailleurs, ce programme comportait une dotation réservée à la mise en place des mesures d'appui à la réforme, et le renforcement de l'activité des entreprises.

Tableau 02 : Plan d'appui à la réforme (2001-2004) (en Milliards DA)

Désignation	Total	2001	2002	2003	2004
Modernisation de l'administration fiscale	20	0,2	2,5	7,5	9,8
Fonds de participation et de partenariat	22,5	5,5	7	5	5
Aménagement des zones industrielles	2	0,3	0,8	0,5	0,4
Fonds de promotion de la compétitivité	2	0,3	1	0,7	
Modèle de prévision à moyen et long terme	0,08	0,03	0,05		
Total	46,58	6,33	11,35	13,7	15,2

Source : Ministère du commerce, 2008.

Ce programme a été suivi d'un second plan complémentaire qui s'étale sur la période 2005-2009, mais aussi la mise en place d'une nouvelle politique industrielle lancée en 2007¹³.

Tableau 03 : Programme complémentaire de relance de la croissance (2005-09)

Secteurs	Montant 10 ⁹ DA	%
I – Programme d’amélioration des conditions de vie de la population	1.908,5	45,4
II – Programme de développement des infrastructures de base	1.703,1	40,5
III - Programme de soutien au développement économique	337,2	8
- Agriculture et développement rural, pêche	312,0	
- Industrie	13,5	
- Promotion de l’investissement, tourisme, pme et artisanat	11,7	
IV - Développement et modernisation du service public	203,9	4,8
V –Développement des nouvelles technologies de communication	50,0	1,1
Total	4.202,7	100

Source: Site officiel de la chefferie du gouvernement algérien, 7avril 2008.

Ce programme a, eu une incidence sur la structure des échanges de l’Algérie, que ce soit pour les importations ou les exportations, avec l’apparition de certains produits en relation avec les projets engagés, tels le bâtiment, les TIC...

2.3. La nouvelle stratégie industrielle de l’Algérie

Les investissements massifs dont a bénéficié l’infrastructure industrielle durant la période de planification a été une bonne plate-forme pour le programme de redéploiement de ce secteur, engagé à travers la nouvelle stratégie industrielle de l’Algérie, lancée en 2007, pour insérer le secteur de manière plus intense et positive dans l’économie mondiale, se basant sur les trois principaux axes suivants:

a. Choix des secteurs à promouvoir présentant un fort potentiel de développement et portés par le marché international, puis analyser leur performances et dégager la stratégie et les moyens de sa mise en œuvre.

b. Déploiement sectoriel de l’industrie à travers la valorisation des ressources naturelles, **densification du tissu industriel, et promotion de nouvelles industries** afin de promouvoir les industries susceptibles de permettre à l’Algérie de passer au stade producteur et d’exportateur de biens transformés, à technologie plus élaborée et à plus forte valeur ajoutée (activités **électriques et électroniques, pharmaceutiques, agroalimentaires, pétrochimie, les fertilisants, acier, aluminium, matériaux de construction**, ainsi que les TIC et l’automobile...)

c. Déploiement spatial de l’industrie consistant à s’inspirer d’expériences d’autres pays en zones de développement industriel intégré (ZDII), les Technopoles

ou les Zones spécialisées, qui favoriseront des synergies des concentration spatiale des activités et les réseaux d'entreprises avec les administrations, les organismes de recherche, de formation et d'expertise, développant un meilleur climat d'investissements et d'affaires.

Par ailleurs, la privatisation des EPIA est aussi retenue pour faire une rupture totale avec un système de gestion inefficace, et de mettre fin au gaspillage, à la mauvaise allocation des ressources. Cette option visait aussi, à alléger la pression sur le budget de l'Etat et d'accroître l'efficacité économique des entreprises, à travers la l'ordonnance 95-22 du 26 Août 1995 relative à la privatisation des EPIA, et qui a été modifiée et complétée par de l'Ordonnance N°01-04 du 20 Août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des EPE. A côté de cela, l'option de mise à niveau, a aussi été retenue pour une catégorie des entreprises qui ont du potentiel à fonctionner, après la modernisation de leurs moyens de production, mais aussi de leurs méthodes de gestion comme aspect principal de compétitivité.

En résumé, la stratégie a pour objectif de renouer avec la politique et le processus d'industrialisation du pays en s'appuyant sur les avantages du pays en hydrocarbures et sur son parc industriel existant, tout en profitant des avantages de l'ouverture et de la globalisation (technologie, marchés, et partenariat extérieur).

3. Les effets de l'ouverture sur le secteur industriel public

Tout au long des vingt dernières années, l'Algérie a intensifié les efforts d'ouverture, afin de favoriser son adhésion à l'OMC, après la conclusion de l'accord d'association avec l'Union Européenne, et des diverses réformes entreprises dès le début de la décennie 1990 sous contrôle des institutions financières internationales.

Cela vise la mise en conformité des politiques, des règles et des institutions économiques nationales, aux normes et standards internationaux assurant une libre circulation des produits et des capitaux, sensés favoriser la croissance et la performance des entreprises. Nous nous focaliserons, pour l'appréciation de cet effet, sur le cas des entreprises publiques industrielles.

3.1. Eléments statistiques des répercussions sur les entreprises publiques.

La politique d'ouverture qui vise la mise à niveau des entreprises afin de les rentabiliser et les préparer à la concurrence, n'a malheureusement pas donné les résultats escomptés. La situation des EPE demeure vulnérables, le bilan est toujours négatif et déficitaire, leurs produits semblent encore loin des normes et ne répondant même pas aux exigences du marché interne, comparés aux produits importés plus performant, moins coûteux et mieux représentés.

En effet, à la fin du programme d'ajustement structurel sensé offrir un nouveau souffle à ces entreprises, en les soulageant de leur sureffectif et de leurs charges, leur situation s'est aggravée avec l'ouverture, présentant des situations de

surendettement, tel que le rapport entre l'endettement de ces EPE et leurs fonds propres atteint des niveaux insoupçonnés de 4744% pour le groupe de produits manufacturés et 1811% pour celui des produits d'électricité, électronique, informatique et télécommunication.

Ces situations ont fait qu'elles se retrouvent dans l'incapacité même de payer leurs impôts et continuent à absorber des sommes importantes du budget de l'Etat. S'inspirant des expériences réussies des PECO, les experts recommandaient de « *privilégier la mise en privatisation des petites entreprises, ou la vente d'une fraction des actifs des grandes EPE ou de certaines filiales des entreprises* »¹⁴.

Or, en Algérie, sur les 1600 entreprises publiques proposées à la restructuration, 400 sont soit fermées ou privatisées. Cette opération a été relancée et accélérée durant la décennie 2000, dans le cadre de la politique de relance économique, et l'application de l'accord d'association avec l'Union européenne.

Cette période a connu une amélioration en termes du nombre et rythmes des opérations de privatisation passant d'une soixantaine à près de 113, en l'espace d'une année, (entre 2005 et 2006), mais aussi, de la forme de privatisation allant plus vers la privatisation totale ou partielle au lieu de la cotation en bourse.

Les grandes EPE avaient plus de difficultés de trouver des repreneurs en raison principalement, des besoins de garder d'effectifs des salariés et le manque d'opportunités qu'offraient ces entreprises totalement déstructurées et surendettées et activant dans des secteurs affrontant une rude concurrence internationale, à l'image des complexes de fabrication du Matériel Mécanique (SNVI, SONACOM..

A cela s'ajoute le poids des importations et la production du secteur privé (réduite au conditionnement et le montage en général) qui font baisser la production des industries manufacturées étatiques, pas encore prêtes à la concurrence. Nous pouvons citer, entre autres, le secteur de l'industrie pharmaceutique, ayant enregistré une réelle désintégration du groupe ENDIMED, par la vente d'une centaine de ses unités de productions aux pharmaciens privés qui les ont transformées en unités de distribution favorisant l'importation [World Health]. Aussi, ceux des industries agroalimentaires, les industries de la chimie, caoutchouc et plastiques, les matériaux de construction, et les industries de bois, liège et papier ont subi des baisses de 20%, 10,4%, 7,6%, et 5,3%, respectivement, à la suite de l'application des nouveaux tarifs douaniers en 2002, dans le cadre de la préparation de l'accords d'association avec l'UE¹⁵.

Ainsi, ces quelques statistiques nous renseignent sur l'impact désastreux du processus d'ouverture sur le secteur productif national public en Algérie, même si le FMI (2007), relativise dans ses analyses en soulignant que les résultats insuffisants de ce processus sont plus liés au retard dans l'engagement de l'ouverture, la faiblesse des institutions, la marginalisation du secteur privé, et la dégradation de la situation politique et sécuritaire»¹⁶.

3.2. Analyse des résultats de l'enquête du terrain

Pour mieux comprendre les raisons de l'échec restructurations répétitives opérées au sein des entreprises publiques industrielles algériennes, suite aux processus de l'ouverture économique, nous avons opté pour une enquête de terrain portant sur un échantillon d'entreprises localisées à Bejaia, sensée nous permettre d'appuyer l'étude statistiques. Nous présenterons d'abord le terrain d'investigation, avant d'analyser les résultats et données collectées durant l'enquête.

a. Terrain d'investigation et méthodologie de l'enquête

Issue du découpage administratif de 1974, la wilaya de Bejaia dispose de 19 daïras et de 52 communes. Elle est située au nord-est du pays, sur le littoral méditerranéen, à environ 200 Km à l'Est de la capitale (Alger), et s'étend sur une superficie de 3 223.49Km².

Avec une population avoisinant le million d'habitants, à majorité jeune et bien formée, ajoutée à une dotation en infrastructure de base (Port, aéroport, réseau de transport assez dense et en bon état) et réseau assez consistant de communication, et un climat assez favorable, la région offre des opportunités certaines susceptibles d'attirer un nombre importants d'investisseurs tant nationaux qu'étrangers.

Dans le passé, l'implantation à Bejaia de l'industrie publique depuis le lancement des premiers plans de développement en Algérie, n'a obéi presque à aucune autre logique de localisation qu'à celle de la résorption du chômage, étant caractérisée par une main-d'œuvre très peu qualifiée. Elle a reçu des industries dont le fonctionnement nécessitait une forte intensité de main-d'œuvre, mais peu de qualification. Le secteur industriel dans la wilaya a connu une transformation significative depuis la seconde moitié des années 90.

Le secteur public qui était très dominant jusque-là, commençait à se rétrécir devant un secteur privé qui a pu prendre forme en une période de temps relativement courte. Le nombre des nouvelles créations croit d'une année à une autre, et classe la wilaya en quatrième pole en termes d'attraction des investisseurs nationaux et étrangers. Ces entreprises se localisent plus dans les grands centres urbains, les zones industrielles et les zones d'activités spécialement aménagées. Actuellement, les trois zones industrielles (Bejaia, El-Kseur et Akbou) ainsi que certaines zones d'activité (Taharacht-Akbou, El-Kseur) regroupent presque la totalité des moyennes et grandes industries.

b. Présentation de l'enquête et analyse des résultats

Notre enquête porte sur les entreprises industrielles publiques, au nombre de 15, sur une population de moins de 30 entreprises publiques industrielles, et s'est effectuée par la méthode du questionnaire, dont le taux de réponse était à la fin de huit (8) entreprises sur les 15 sélectionnées. Le questionnaire est structuré en deux grands axes, portant présentation générale de l'entreprise, pour le premier, et l'appréciation des mesures d'ouverture, pour le second.

D'après la lecture des statistiques collectées, il ressort de toute évidence que l'adoption des réformes économiques visant la mise en place d'une économie de marché en Algérie, n'a pas drainé les effets escomptés dans le secteur industriel public. En gros, nous pouvons dire que la transformation la plus importante opérée depuis plus d'une décennie, est la régression des entreprises publiques industrielles. Les éléments les plus illustratifs de ce contexte sont l'évolution de l'effectif, du chiffre d'affaires ainsi que la production physique. En effet, nous avons noté que l'effectif total a diminué agressivement, au sein des entreprises enquêtées.

Bien que nous ne disposions pas de l'information concernant les chiffres d'affaires pour l'ensemble des entreprises étudiées, la caractéristique principale qui découle de l'analyse des informations recueillies, est la baisse du chiffre d'affaires et donc de la production dans 5 sur 8 des entreprises enquêtées. Pour toutes les entreprises publiques étudiées, la capacité de production est loin d'atteindre son niveau maximal et leur part de marché n'est qu'infime.

Dans le cadre des mesures de libéralisation du commerce extérieur, marquant la fin du monopole public, les entreprises ont la possibilité de faire face à leurs besoins d'importation directe et d'accéder aux ressources en devises qui dépendent de leur solvabilité. La question posée vise à voir comment les entreprises se situent par rapport à cette situation nouvelle.

Tableau 04 : Pourcentage d'appréciation des mesures de libéralisation

Appréciation des mesures de libéralisation	Pourcentage
Bien appréciée	25%
Peu appréciée	50%
Pas appréciée	25%

Source : Etabli à partir de l'enquête de terrain

Il ressort de l'analyse des réponses reçues des entreprises que les mesures de libéralisation prises, sont peu favorablement perçues par la majorité de ces unités. Ces mesures se sont traduites par un resserrement des conditions de fonctionnement, toutes les entreprises publiques se trouvent dans une situation qui les oblige à affronter des difficultés face à une concurrence impossible à affronter. Leurs difficultés se situent au niveau du rapport qualité/prix et la diversification des produits, une mauvaise gestion commerciale et l'absence de marketing, l'étude des marchés, et la gestion rationnelle de patrimoine des entreprises.

Tableau 05 : Impact des mesures de libéralisation sur l'environnement de l'entreprise

L'impact des mesures de libéralisation sur l'environnement générale de l'entreprise	Pourcentage
Favorable	25%
Défavorable	50%
Dangereuse	25%

Source : Etabli à partir de l'enquête de terrain

Pour l'impact de ces mesures, la plupart des entreprises ont déclaré un impact défavorable sur leur environnement général. Les principales raisons avancées sont la persistance de barrières à la réforme et les hésitations sur l'achèvement d'efforts entamés, ainsi que d'un système de gouvernance faible. Cela se traduit par un secteur public inefficace doublé d'un manque de transparence, de responsabilisation, et de rôles non définis des divers acteurs, en plus des lenteurs et coûts des opérations de fonctionnement des entreprises et le poids de l'importation.

Concernant la gouvernance de l'entreprise, elle vise à garantir que les affaires et la gestion des sociétés soient assurées conformément aux normes les plus élevés de déontologie et d'efficacité, en supposant que cela puisse constituer un meilleur moyen de préserver et de promouvoir les intérêts de tous les partenaires de l'entreprise. Dans la plupart des entreprises enquêtées, tous les objectifs et les stratégies sont fixés par sa propre tutelle, ce qui est jugé défavorablement par l'entreprise, du fait que la centralisation des décisions engendre une lenteur dans la prise de décision, désavantageuse pour l'activité de l'entreprise, et le manque d'informations fiables pouvant provoquer divers problèmes à l'unité vis-à-vis à son environnement interne (financières, commerciales, fonctionnement) et externe (concurrence, l'image de marque, la clientèle, fournisseur).

Tableau 06 : Caractéristiques de l'environnement institutionnel des unités.

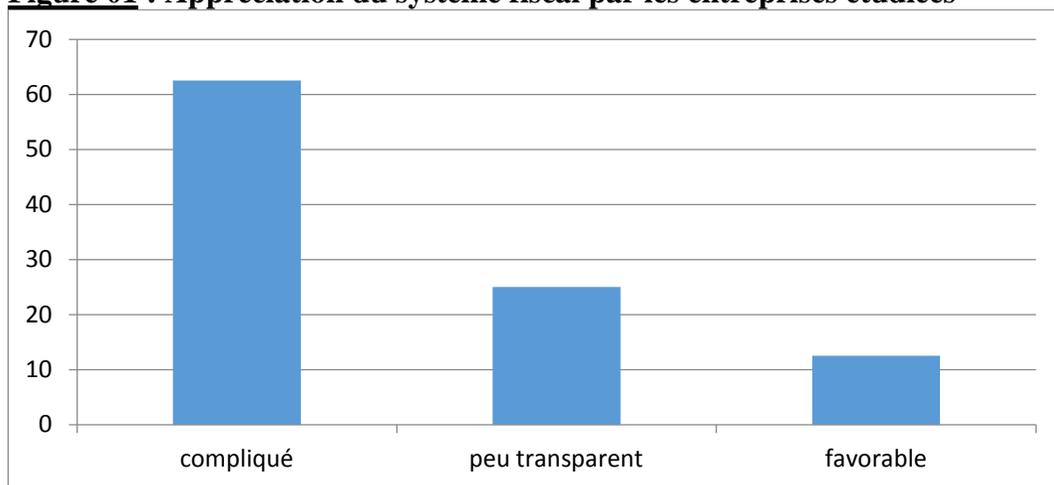
Nom de la firme	Le système fiscal	Pratique de pot-de-vin
UAB/GAC EL-KSEUR	Complicé	Pas reconnue
TEXALG	Favorable	Pas reconnue
ENMTP	Complicé	Pas reconnue
LIEGE	Peu transparent	Pas reconnue
SONITEX	Complicé	reconnue
SOMACOB	peu transparent	Pas reconnue
Les moulins de la Soummam	Complicé	Pas reconnue
SONIPEC	Complicé	Pas reconnu

Source : Etabli à partir de l'enquête de terrain

L'enquête que nous avons menée confirme justement que toutes les institutions de l'échantillon présentent un cadre de bonne qualité, c'est-à-dire ; 7 sur 8 des entreprises publiques qui n'ont pas reconnues les pratiques des pots-de-vin, et cette dernière est pratiquée beaucoup plus par des entreprises privées, et notamment les PME. Donc, Il ya uniquement une seule entreprise qui a reconnu les pratiques des pots-de-vin qui a fait recours à la corruption pour des abattements fiscaux, pour avoir un prêt bancaire, des marchés ou pour influencer sur une décision de justice.

Selon la déclaration des employés, cette entreprise pratique des pots-de-vin sur les banquiers et les receveurs des contributions diverses, pas en espèce mais sous forme de cadeaux achetés avec des factures chez les privés. L'existence de la corruption est souvent, la manifestation d'un non-respect de règlement intérieur de la société et du code du travail par les dirigeants et qui risque d'empêcher la société d'atteindre ses objectifs fixés et d'assurer sa survie

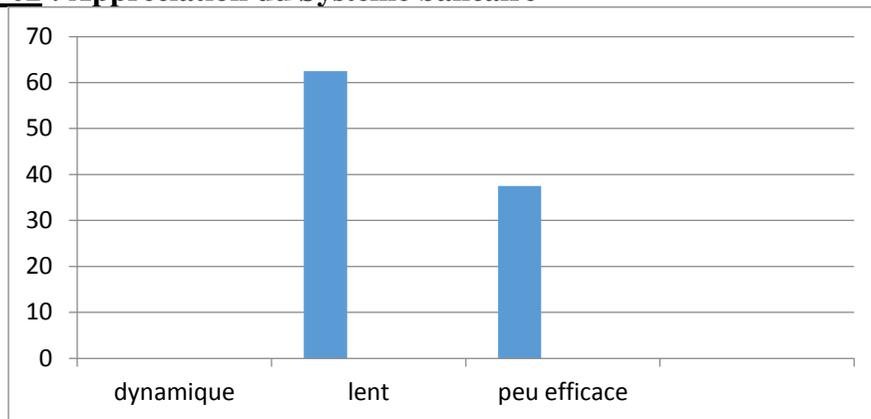
Figure 01 : Appréciation du système fiscal par les entreprises étudiées



Source : Etabli à partir de l'enquête de terrain

En ce qui concerne le système fiscal algérien, et comme nous montre la figure ci-dessus, il s'avère qu'il est perçu par les entreprises comme étant compliqué (62,5%), peu transparent (25%), favorable (12,5%). Cette perception fait naître un mécontentement des entreprises qui est alimenté à son tour par une corruption omniprésente et par un appareil judiciaire inopérant.

La banque joue un rôle très important dans le financement de tout type d'entreprise, comme elle joue le rôle de garant pour les importateurs et les exportateurs dans leurs opérations de commerce extérieur.

Figure 02 : Appréciation du Système bancaire

Source : Etabli à partir de l'enquête de terrain

Or, d'après notre enquête, le système bancaire est très lent vis-à-vis les entreprises publiques, contrairement, à la période de planification, où l'entreprise bénéficiait d'un financement bancaire inconditionnel et s'accaparait plus de 97% des crédits à l'économie. D'une part, la décision des banques est centralisée aux niveaux des directions régionales ou générales, et d'autre part, l'insolvabilité des entreprises publiques ne leur permet pas d'avoir des crédits facilement, ou de bénéficier de financement par les institutions financières spécialisées.

Par rapport à la question posée sur la prochaine adhésion de l'Algérie à l'OMC, peu d'entreprises ont répondu. 1 sur les 8 entreprises estime que dans l'état actuel des choses, cette adhésion ne va que les étouffer, vu leur incapacité à faire face à une concurrence internationale du fait de la vétusté de leurs machines et la non-conformité aux normes internationales. Même réponse à la question concernant l'accord d'association signé avec l'Union Européenne qui aurait un impact négatif sur tous les aspects (financement, l'organisation, gestion, commercial).

Cependant, deux autres entreprises ont une vision plus optimiste et avancent l'intérêt de cette adhésion pour renforcer les secteurs défaillants, en favorisant l'exportation de leurs produits, leur permettant de se défendre contre les sanctions unilatérales des pays riches et affirmer leur engagement dans un processus irréversible de libéralisation commerciale et accroître la crédibilité des réformes.

Elles voient dans l'accord signé par l'Algérie avec l'UE, un avantage, du fait qu'elles font toutes des opérations d'importation de matières premières avec l'UE. Cet avantage consiste donc en un gain sur les coûts des matières importées, du fait de la suppression des taxes douanières.

CONCLUSION

Les réformes économiques entreprises en Algérie, dans le cadre de son ouverture qui se traduisent par l'application du plan d'ajustement structurel au

courant des années 1990, des efforts d'adhérer à l'OMC et de la signature de l'accord d'association avec l'UE, se sont accompagnées de changements institutionnels.

L'apport de cette étude se matérialise dans l'explication des conséquences de la libéralisation économique qui se sont traduites par un resserrement des conditions de fonctionnement sur tout le paysage économique du pays, modifiant toute l'architecture organisationnelle et institutionnelle. Grâce au cadre théorique, aux enquêtes menées auprès des entreprises, nous avons pu dégager quelques réalités sur l'impact de libéralisation sur les entreprises publiques industrielles. En général, au niveau de ces entreprises, la libéralisation est perçue comme une nouvelle réalité qui défavorise leur fonctionnement et limite leur activité du fait, notamment d'une concurrence déloyale induite par l'ouverture du commerce extérieur.

Nous nous sommes aussi, intéressés à la structure du pouvoir au sein de ces entreprises, où nous décelons une multitude de centres de décision et une multiplicité de niveaux de gouvernance qui se succèdent pour former la hiérarchie qui régit les différents groupes et filiales tout en ayant l'Etat comme le principal détenteur du pouvoir et actionnaire majoritaire, ce qui lui confère le rôle d'une autorité suprême sur ces entreprises.

Contrairement à l'objectif, les réformes économiques suivies en Algérie ont instauré un environnement institutionnel peu favorable pour les EPIA. A cet effet, les EPI algériennes, qui d'une part, ont des difficultés à relancer leurs activités malgré toutes les restructurations et réformes engagées, et d'autre part, vu les changements actuels de l'environnement économique global, elles sont tenues de réfléchir d'avantage aux moyens et aux actions à prendre afin de conduire ce changement et de faire face à la concurrence induite par l'ouverture de l'économie. Nous mettons l'accent sur les points suivants:

Apporter plus d'incitations aux entreprises afin qu'elles agissent mieux dans le but de maximiser leur valeur avec le renforcement de leur potentiel en capital humain jeune et bien formé. Mais aussi leur procurer un accès plus souple et facile au financement bancaire, voire ouvrir ces entreprises à la participation privée notamment étrangère pour leur permettre une nouvelle mise à niveau et un accès à la technologie et savoir-faire pouvant leur offrir une chance de se repositionner sur le marché. A cela s'ajoute l'effort de faire respecter les règles du marché, tout en luttant contre le secteur informel, pour améliorer la qualité de l'environnement institutionnel qui va permettre aux entreprises de développer de meilleures pratiques de gestion et la quantité et la qualité de leur production.

Bibliographie

Ouvrages et articles

- Andref .W. (2009), *Réformes, libéralisation, privatisation en Algérie point de vu d'un outsider en 1988-1994*, in Souveraineté économique et réformes en Algérie. Confluences Méditerranée N° 71. L'Harmattan. Page 45.
- Andreff. W. (2009), *Souveraineté économique et réformes en Algérie*, .Le Harmattan. Paris, P 47.
- Belaiboud.M, (1997), *Gestion stratégique de l'Entreprise Publique Algérienne*, OPU-Alger, N° d'édition 1758, P. 33.
- Benachenhou A, (1980), *Planification et développement en Algérie 1962-1980*, Editions de l'entreprise nationale de l'imprimerie commerciale, Alger, P48
- Benaouda.H (1983), *Système productif algérien et indépendance nationale*, OPU, Alger, P.1
- Benissad, H, (1991), *La réforme économique en Algérie ou l'indicible ajustement structurel*, Editions OPU, Alger
- Benissad.H (1979), *Economie du développement de l'Algérie*, OPU, Alger, P .24
- Benissad.H, (1994), *Ajustement structurel : objectifs et expérience*, Alim Editions, Alger, p.09.
- Benissad.H, (1994), *Algérie : restructurations et réformes économiques (1979-1993)*, OPU, Alger, P. 44.
- Boudersa.M, (1993), *La ruine de l'économie algérienne sous Chadli »*, Editions Rahma, p.99.
- Bouyacoub,A, (1997), *L'entreprise publique et l'économie de marché (1988-1993)*, Revue CREAD N° 39, P. 33.
- Bouyacoub,A, (1997), *La difficile adaptation de l'entreprise aux mécanismes de marché*, Revue CREAD N° 39, P 6
- Bouyacoub,A, (2001), *La Politique industrielle : état des lieux et perspective*, Ouvrage collectif « Où va l'Algérie ? », sousla direction de Mahiou A et Henry J.R, ED Karthala- Iremm, P.188.
- Bouyacoub.A, (1989), *La gestion de l'entreprise industrielle publique en Algérie*, OPU, 01, P.160-169.
- Bouzidi A. (2011), *Economie Algérienne : Eclairages*, Editions ENAG, Alger, P.187
- Bouzidi.A, (1984), *Questions actuelles de la planification algérienne*, ENAP/ENAL, N°d'édition 37 A 84, P. 25-50.
- Brahimi. A, (1991), *Economie algérienne*, Editions OPU, Alger, P 74
- Cheriet, A(2002), *Mondialisation et Stratégies Industrielles Cas de L'ALGERIE*, Université Constantine.

- Goumeziane, G (1994), *Le mal Algérien, Economie politique d'une transition inachevée 1962-1994*, Editions Librairie Arthème Fayard, Paris, p 35.
- Hadj nacer.R, (1989), *Les cahiers de la réforme-rapport sur l'autonomie des entreprises*, ENAG Ed, Alger, P.11.
- Hafsi, T, (1984), *Entreprise publique et politique industrielle*, Stratégie et Management, P 12.
- Hedli, H (1987), *Commerce Extérieur et Développement économique : Le cas algérien*, Thèse, IREP, UPMF, Grenoble, P.57.
- Lamiri.A, (1993), *Gérer l'entreprise algérienne en économie de marché*, Prestcom Editions, Alger, p.17.
- Maouche A, (2013), *La chute de l'empire industriel national*, Tira éditions, P42
- Nezeys B. (1998), *Economie politique*. Paris : Edition Economica. Page 405.
- Ourabah M (1988), *Le discours à la mode » et les stratégies réelles d'industrialisation*, in revue du Tiers monde Tome XXIX –N° 115, Juillet septembre, PUF, Paris, P.855-864
- Salvatore. D. (2008), *Economie internationale*. 9éme édition De Boeck, page 413.
- Williamson J, (2003), *Le consensus de Washington : Un train de réformes devenu un label galvaudé*, F&D, Septembre.

Rapports

- Banque mondiale, Revue des Dépenses Publiques, 2007, P.18
- Ministère Des Finances Algérien, Rapport de Présentation du Projet de Loi de Finances Pour 2005. septembre 2004.
- MPAT, Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire : Bilan Décennal 1967-1980, 1980, Alger
- Rapport CNUCED sur le commerce et le développement 2003.
- Rapport du Ministère Des Finances Algérien, *La Situation Economique Et Financière En 2003*.

Sites internet

- Site des douanes algériennes : www.douane.gov.dz/ Site de l'Office national des statistiques ONS <http://www.ons.dz/>.
- Site de l'Office national des statistiques ONS <http://www.ons.dz/> Site de l'OMC <http://www.wto.org>
- Site du ministère de l'industrie, PME/PMI www.mipmepi.gov.dz/IMG/PDF/001.pdf

¹Aissaoui, M (2001), p 15. Il précise, aussi, que la rente des hydrocarbures nette *per capita* passe de 613 dollars US à 172 entre 1981 et 88.

² Nezeys B. (1998), *Economie politique*. Edition Economica, Paris. Page 405.

³ Ces secteurs étaient gérés dans le cadre d'accords internationaux avec la France, selon les accords d'Evian.

⁴ Au cours de la période 1967-1984, quatre plans successifs vont programmer l'évolution des investissements. Le plan triennal 1967-69, suivi de deux plans quadriennaux 1970-73 et 1974-77, et le quinquennal 1980-84.

⁵Hedli, H (1987), *Commerce extérieur et développement économique: Le cas algérien*, Thèse, IREP, UPMF, Grenoble, P.57.

⁶ Hadj nacer,R(1989), *Les cahiers de la réforme-rapport sur l'autonomie des entreprises*, ENAG, Alger, p.11.

⁷ Boudersa, M, (1993), *La ruine de l'économie algérienne sous Chadli*, Editions Rahma, p.99.

⁸ Bouzidi, Op.cite, p. 152.

⁹ Benissad H, *Algérie : restructurations et réformes économiques (1979-1993)*, OPU, Alger, p. 44.

¹⁰ Bouyacoub, A, (1997), *La difficile adaptation de l'entreprise aux mécanismes du marché*, Revue CREAD n°39, p.6.

¹¹ Passant entre 1986 et 1991, de à 3,5% de la VA en 1986 et 24% en 1991.

¹²MDPPI, (2004), *Rapport investir en Algérie*, 1er Octobre, p.37.

¹³7 milliards de dollars, soit 525 milliards de dinars, ont été dégagées pour le PSRE et 55 milliards de dollars, soit un montant de plus de 4200 milliards de dinars, pour le PCSRE, et de 21 124 milliards de dinars soit 286 milliards de dollars US, pour le la période 2010-2014.

¹⁴ ANDREFF. W. (2009), « *Souveraineté économique et réformes en Algérie* ».Le Harmattan. P 47.

¹⁵ Rapport du Ministère Des Finances Algérien, *La Situation Economique Et Financière En 2003*. Site web: www.finance-algeria.org.

¹⁶ Rapport du FMI N° 07/61, *Algérie : Questions choisies*, Fonds monétaire international. Février 2007. Page 6.